

Jeu du pas en avant Version prison

Ce jeu est inspiré du jeu du pas en avant sur l'accès aux droits, créé par le CCFD¹. Il a été adapté par les bénévoles du GENEPI à l'occasion d'une formation en janvier 2013.

Niveau / âge des participants

Lycéens et adultes.

Temps/durée d'animation

45 minutes au moins.

Nombre d'animateurs

1 animateur.

Nombre de participants

Entre 15 et 25 participants.

Espace requis

Une grande salle de classe / une grande pièce / un long couloir.

Matériel / équipement

– Des « cartes de rôle ». Il faut autant de « cartes de rôle » que de participants au jeu. Si le groupe est inférieur à 20 personnes, veillez à choisir des personnages en variant au maximum les profils. Vous pouvez éventuellement donner deux fois la même carte à deux participants, afin de comparer, lors du débriefing, comment chacun a avancé.

– Une liste d'énoncés de situations ou événements.

Ces cartes et la liste en question sont disponibles en annexe de cette fiche.

Thèmes abordés

Inégalité des hommes face à l'accès aux droits humains.

Objectifs

Faire prendre conscience des conditions de détention des personnes incarcérées en France ; aborder la question du respect des droits en détention.

Si vous expérimentez ce jeu, n'hésitez pas à envoyer des commentaires au chargé de l'ISP : isp@genepi.fr !

Merci !

¹ www.ccf.asso.fr



Déroulement

1. Au hasard, distribuez une carte de rôle à chacun des participants. Demandez-leur de les conserver et de ne pas les montrer.
2. Invitez-les à lire leur carte de rôle. Laissez-leur 5 minutes pour se mettre dans la peau de leur personnage. Incitez-les à faire un effort d'imagination.
Pour les aider à s'approprier le personnage, vous pouvez leur poser les questions suivantes : comment s'est passée votre enfance ? Comment était votre maison ? Quel métier exerçaient vos parents ? À quels jeux jouiez-vous ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Que faites-vous de vos journées ? Travaillez-vous ? À quoi ressemble votre mode de vie ? Où vivez-vous ? Avec qui vivez-vous ? Gagnez-vous de l'argent ? Que faites-vous dans votre quotidien ? Avez-vous des loisirs ? Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur au quotidien ?
3. Demandez aux participants de se mettre en ligne au bout de la pièce. Expliquez-leur que vous allez leur énoncer une liste de situations ou d'événements.
À chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place.
4. Lisez les situations une par une. Marquez une pause entre chacune afin que les participants puissent éventuellement avancer. Mettez vous plutôt avec ceux qui avancent le plus pour lire les phrases, afin d'éviter que les premiers se retournent tant que l'animation n'est pas terminée.
5. Une fois toutes les affirmations lues, demandez enfin aux participants de prendre note de leur position finale et de noter celle des autres.
Vous pouvez commencer le débriefing debout, en laissant chacun à sa place, puis vous pourrez revenir en cercle une fois l'ensemble des personnages abordés.
6. Donnez quelques minutes aux participants pour sortir de la peau de leur personnage (mais sans révéler leur identité fictive aux autres) puis interrogez-les:
 - Qu'ont-ils ressenti en faisant le pas en avant/en restant sur place ?
 - Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ?
 - Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ?
7. Demandez aux participants de deviner le rôle joué par les uns et les autres et demandez-leur pour quelle affirmation ils ont avancé ou non, sur quel droit/situation ils ne savaient pas s'ils devaient avancer ou non...
Avant de rentrer dans le détail de chaque affirmation, de la présentation des droits et non droits, faites bien le tour de chaque personnage !
8. Allez plus loin :
Revenez en plénière, et échangez sur les questionnements qui ont émergé pendant le jeu.
Vous pouvez revenir sur les situations de certains personnages, expliquer pourquoi ils auraient du/pu avancer.



Les « cartes de rôle »

Vous êtes un chômeur qui vient de sortir de prison

Vous êtes placé sous surveillance électronique chez vous

Vous êtes une femme enceinte incarcérée

Vous êtes un immigré incarcéré en centre de rétention administratif. Vous attendez que l'on vous renvoie dans votre pays d'origine

Vous êtes une personne hospitalisé en service psychiatrie

Vous êtes un détenu incarcéré en Maison d'Arrêt

Vous êtes surveillant dans un Centre de Détention

Vous êtes un bénévole du Genepi

Vous êtes une personne illettrée. Vous avez été scolarisé mais vous avez de grandes difficultés pour lire et écrire.

Vous êtes un détenu incarcéré en Maison Centrale

Vous être travailleur social dans une Maison d'Arrêt

Vous êtes un détenu incarcéré qui ne comprends pas le français

Vous êtes une personne incarcérée homosexuelle

Vous êtes prévenu, vous êtes incarcéré en attendant votre procès

Vous êtes un mineur incarcéré

Vous êtes directeur de Maison Centrale

Vous êtes une femme détenue incarcéré en Centre de Détention

Vous êtes incarcéré et accro au crack

Vous êtes enseignant, détaché de l'Education Nationale, et donnez des cours de français à des personnes incarcérées

Vous êtes une personne incarcérée et vous avez le VIH



La liste des situations ou événements

Vous avez un logement décent avec électricité et eau potable.

Vous n'avez jamais été inquiété de ne pas pouvoir manger à votre faim.

Vous êtes allé à l'école et êtes capable de lire le journal.

Vous bénéficiez d'une protection sociale et médicale adaptée à vos besoins.

Vous n'avez jamais eu de graves difficultés financières.

Vous possédez téléphone, télévision, voiture.

Vous estimez que votre langue, votre religion et votre culture sont respectées dans la société dans laquelle vous vivez.

Vous n'avez jamais fait l'objet de discrimination du fait de votre origine.

Vous pouvez partir en vacances une fois par an.

Vous avez une vie intéressante et vous êtes optimiste concernant votre avenir.

Vous pensez pouvoir étudier et exercer la profession de votre choix.

Vous n'avez pas peur d'être harcelé ou attaqué dans la rue ou par les médias.

Vous pouvez voter aux élections locales et nationales.

Vous pouvez célébrer les fêtes religieuses les plus importantes avec vos parents, vos proches.

Vous pouvez participer à un séminaire international à l'étranger.

Vous n'êtes pas inquiet pour l'avenir de vos enfants.

Vous pouvez acheter de nouveaux vêtements au moins tous les 3 mois.

Vous pouvez tomber amoureux de la personne de votre choix.

Vous avez l'impression que vos compétences sont appréciées et respectées.